

LES LEGIONS VEULENT DONNER A LA FRANCE LA POLITIQUE DE LA VICTOIRE

J'écrivais, il y a quelque temps « Il est grand temps que les Légions se lèvent ».

Claironnons-le joyeusement, elles se lèvent par toute la France. Lisez-vous le Nouveau Siècle ?

Sans doute, sinon, comment vous tiendriez-vous au courant d'un des événements les plus considérables qui se préparent actuellement au grand jour ?

Résumons, si vous le voulez bien, et le plus objectivement possible, le dernier article de M. Georges Valois, qui paraît aujourd'hui dans le Nouveau Siècle.

Tout d'abord, nous trouvons une chose qui ne peut manquer d'être agréable à tous les bons Français sains d'esprit et de cœur — une condamnation énergique du régime parlementaire :

Sachez bien que nous voyons la parlementarisme, la vie démocratique, l'élection, régime favori des bavards, des coquins, des mécréants — et des riches manœuvrant les uns et les autres.

Nous ne nous accommoderons pas d'un parlement amendé, amélioré, transformé. Nous voulons détruire le parlementarisme. Et si c'est nécessaire, les parlementaires eux-mêmes.

Que tous ces gens-là comprennent bien qu'il y a un terrible compte à régler entre eux et nous. Nous avons gagné la victoire. Ils l'ont perdue.

Nous avons redressé la France devant l'Empereur allemand. Ils la jettent au pied du Roi du pétrole. Nous avons rendu au travailleur français la conscience de sa valeur.

Ils veulent le travail sous le poids des impôts, ils veulent dégoûter le producteur de la création. Ils humilient le combattant ; ils briment le producteur ; ils lèvent l'épouvante.

Qu'ils cessent de faire le national ou du Cartel des gauches sachent bien qu'il ne peut y avoir d'entente entre eux et nous. Le mieux qu'ils pourront faire, le moment venu, ce sera de disparaître, de se caïcher, de se faire oublier.

Nous voulons libérer définitivement la France des combattants et des producteurs de l'ignominie tyrannique parlementaire.

Certains, bien convaincus de la nécessité de supprimer le parlementarisme, pourraient cependant penser qu'il n'est peut-être pas utile de faire pour cela une « révolution » même « nationale ».

Ne serait-il pas possible d'arriver au même résultat grâce à une « réforme sociale » lentement accomplie ?

Il est possible qu'au temps de M. Poincaré, on aurait pu se limiter à une grande réforme sociale. Aujourd'hui, c'est tout à fait impossible.

Et aller donc la faire, cette réforme, avec ce qui dans notre temps prétend au titre d'autorité sociale ? Elles sont jolies, les autorités sociales de 1925 : ce sont elles qui, à Mantes, ont fait de Joseph Caillaux un nouveau sénateur, presque élu.

C'est pas impunément que la France a subi un très long siècle de parlementarisme bourgeois de démocratie et de ploutocratie, de politique et de police. Cela a rempli les cahiers des « autorités sociales » d'un certain nombre de gaillards qui ont commencé leur carrière dans la cambriole et l'exploitation de certaines passions humaines.

Vous avez idée de cela s'il vous arrive de lire la « Bonne Vie », de Gaudet-Boussière, qui n'est pas un livre pour les petites filles dont on coupe le pain en tartines.

Très joli de détruire, objecterez-vous, mais il faut reconstruire. Le régime parlementaire est le régime de l'incapacité, nous le reconnaissons. Vous allez l'abattre, très bien, mais que m'attendrez-vous à la place ?

À la place du Parlement, nous mettons la Dictature du combattant, qui s'exerce par un chef, qui n'est plus le président du parti ou l'homme de confiance de Flandy ; mais qui est le chef des combattants, c'est-à-dire de tous ceux avec qui l'Etat va agir.

Et le combattant dit au producteur : — Je ne veux pas savoir si tu es républicain ou bonapartiste du royaume, catholique ou protestant, si tu es bourgeois ou ouvrier, ou industriel, patron ou ouvrier que les paysans envoient devant l'Etat des paysans ; les commerçants, des commerçants ; les industriels, des industriels ; les patrons, des patrons, les ouvriers, des ouvriers.

C'est ainsi, producteurs, que vous cesserez d'être divisés : les gens des partis vous répartissent en conservateurs, libéraux, radicaux et socialistes, afin de vous opposer les uns aux autres, afin de régner par vous. L'Etat ne vous connaît plus que comme producteurs. Assemblés devant lui, vos vrais représentants défendent vos véritables intérêts, selon cette loi que le bon d'un conservateur ou d'un radical, devant l'Etat, vous serez les Etats généraux, chacun selon votre état.

C'est ainsi que nous démantellerons définitivement le parlementarisme. Car nous ne nous bornerons pas à supprimer ces institutions. Nous en construirons de nouvelles qui rendent impossible le retour des anciennes.

qui, par conséquent, l'applique ou veut l'appliquer.

Les combattants français seuls peuvent faire parler des Légions. Aucun parlementaire ne peut faire parler des Légions.

Tout adhérent aux Légions qui manifestera l'intention de se présenter à des fonctions électives, autres que celles de conseiller municipal, d'arrondissement ou général, devra donner préalablement sa démission.

Bien que, suivant l'article 2 du Règlement intérieur, les combattants français puissent seuls, en principe, appartenir aux Légions, les Français que leur jeune âge a empêché de faire la guerre pourront, a priori, s'y faire inscrire.

Ils seront incorporés dans les unités dirigées et encadrées par les « Légionnaires Combattants », mais ne pourront être assimilés à ces derniers qu'après un stage d'épreuves plus ou moins long au cours duquel les Légionnaires Combattants se rendront compte de leur esprit et apprécieront les services qu'ils rendront.

Avant leur incorporation définitive, ils figureront sur la liste des « Aspirants Légionnaires ».

Les Français n'appartenant à aucune des deux précédentes catégories et les Françaises peuvent s'inscrire au nombre des « Amis des Légions ».

Ils devront chercher à aider le mouvement par tous les moyens : propagande, recrutement d'adhérents, rassemblement de fonds, etc.

Il est rappelé que la tenue suivante est celle des Légions : nous demandons aux Légionnaires de se la procurer afin qu'ils la possèdent quand l'ordre sera donné de la porter.

Complet veston bleu foncé, chemise et col mou bleu horizon, cravate bleue (sans épingle), chapeau mou gris clair avec ruban noir, Canne, Rubans des décorations de guerre, insignes des Légions à la boutonnière gauche du veston.

J'espère avoir exposé le plus complètement possible ce que sont les Légions. Les lecteurs qui désirent de plus amples détails sur ce formidable mouvement national, liront avec profit la « Revue Nationale de Georges Valois et Les Combattants de Jacques Arthuys. Ils obtiendront le reste, tout autre renseignement au secrétariat des Légions, 21, rue Cambon, à Paris.

M. Painlevé va se reposer

Paris, 20 août. — M. Painlevé, président du Conseil, après avoir conféré ce matin avec MM. Schrameck, ministre de l'Intérieur et Georges Bonnet, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, a quitté le ministère de la guerre à midi en automobile pour se rendre en Bretagne, où il va prendre quelques jours de repos.

Le président du Conseil ne devant rentrer que mercredi prochain à Paris, le Conseil des ministres qui devait se tenir le 26 août, sera probablement renvoyé au jeudi 27.

On l'on voit les affaires chinoises se compliquer singulièrement.

Londres, 20 août. — M. Austen Chamberlain vient de rentrer précipitamment à Londres pour examiner la situation créée par le fait que le gouvernement de Canton a décidé d'interdire aux navires britanniques de faire escale dans les ports chinois et notamment à Hong-Kong.

Le Foreign-Office a reçu de son agent consulaire, plusieurs dépêches annonçant que cette interdiction a déjà causé de très lourdes pertes au commerce anglais.

Dans les milieux anglais, on est d'avis que le gouvernement de Canton, bien qu'ayant déclaré son indépendance à l'égard de Pékin, n'a nullement le droit d'intervenir dans les relations des étrangers avec la Chine.

On n'est pas éloigné de croire que le gouvernement de Canton a cédé à la pression des agents de Moscou qui proclament partout que l'Empire britannique est le principal obstacle à la liberté des Chinois et à la révision des traités.

M. Chamberlain est d'avis que l'attitude du gouvernement de Canton constitue une violation du droit international, qui affecte toutes les flottes marchandes de tous les pays.

Le secrétaire au Foreign-Office a communiqué avec les gouvernements intéressés, pour entamer, si possible, une action commune contre le gouvernement de Canton, avec lequel le cabinet britannique ne peut traiter diplomatiquement, obligé qu'il est de passer par le gouvernement de Pékin, seul officiel.

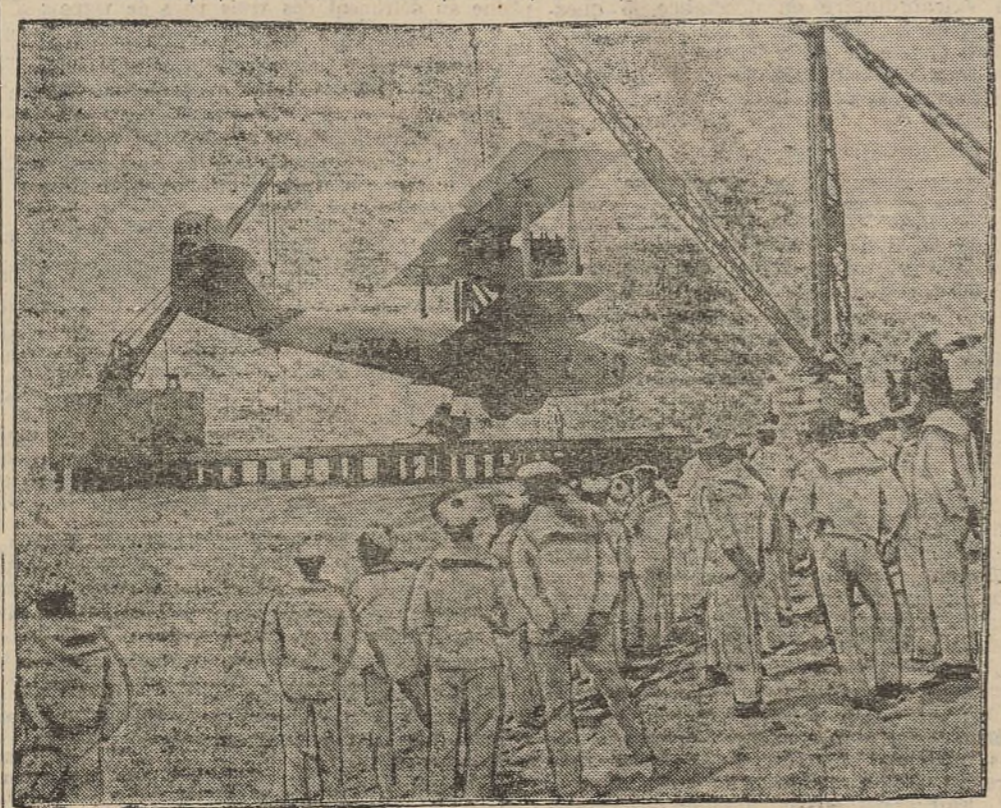
Le ministre des finances du gouvernement de Canton est assassiné

Hong-Kong, 20 août. — Le ministre des finances du gouvernement de Canton Lien Chung Hoo, a été assassiné ce matin.

Neuf missionnaires enlevés par des bandits

Shanghai, 20 août. — Neuf missionnaires britanniques, établis dans la province de Fochouan, ont été enlevés par des bandits, qui ont déclaré qu'ils ne les relâcheraient en liberté que contre paiement d'une rançon.

LA GRANDE COMPÉTITION POUR LE PRIX DES HYDRAVIONS



Un hydravion à l'entraînement est retiré de la mer par des marins. Phot. Meurisse Cl. Paris-Centre

PARIS-CENTRE

Régional Quotidien VINGT CENTIMES

Rédaction, Administration, Publicité : 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS

DIRECTEUR-RÉDACTEUR EN CHEF: Abel LAMY

COMPTE CHÈQUES POSTAUX: Paris 272-43 — REGISTRE DU COMMERCE N° 57

VENDREDI

21

AOUT 1925

La grève des employés de banque semble prendre un caractère plus aigu

Plusieurs arrestations ont été opérées

Paris, 20 août. — La grève des employés de banque semble devoir prendre un caractère plus aigu que les jours précédents.

Les manifestants maintiennent leurs revendications dans leur intégralité et prennent toutes les dispositions susceptibles de donner à leur démonstration la plus grande publicité.

Complet veston bleu foncé, chemise et col mou bleu horizon, cravate bleue (sans épingle), chapeau mou gris clair avec ruban noir, Canne, Rubans des décorations de guerre, insignes des Légions à la boutonnière gauche du veston.

J'espère avoir exposé le plus complètement possible ce que sont les Légions. Les lecteurs qui désirent de plus amples détails sur ce formidable mouvement national, liront avec profit la « Revue Nationale de Georges Valois et Les Combattants de Jacques Arthuys. Ils obtiendront le reste, tout autre renseignement au secrétariat des Légions, 21, rue Cambon, à Paris.

On l'on voit les affaires chinoises se compliquer singulièrement.

Londres, 20 août. — M. Austen Chamberlain vient de rentrer précipitamment à Londres pour examiner la situation créée par le fait que le gouvernement de Canton a décidé d'interdire aux navires britanniques de faire escale dans les ports chinois et notamment à Hong-Kong.

Le Foreign-Office a reçu de son agent consulaire, plusieurs dépêches annonçant que cette interdiction a déjà causé de très lourdes pertes au commerce anglais.

Dans les milieux anglais, on est d'avis que le gouvernement de Canton, bien qu'ayant déclaré son indépendance à l'égard de Pékin, n'a nullement le droit d'intervenir dans les relations des étrangers avec la Chine.

On n'est pas éloigné de croire que le gouvernement de Canton a cédé à la pression des agents de Moscou qui proclament partout que l'Empire britannique est le principal obstacle à la liberté des Chinois et à la révision des traités.

M. Chamberlain est d'avis que l'attitude du gouvernement de Canton constitue une violation du droit international, qui affecte toutes les flottes marchandes de tous les pays.

Le secrétaire au Foreign-Office a communiqué avec les gouvernements intéressés, pour entamer, si possible, une action commune contre le gouvernement de Canton, avec lequel le cabinet britannique ne peut traiter diplomatiquement, obligé qu'il est de passer par le gouvernement de Pékin, seul officiel.

Le ministre des finances du gouvernement de Canton est assassiné.

Hong-Kong, 20 août. — Le ministre des finances du gouvernement de Canton Lien Chung Hoo, a été assassiné ce matin.

Neuf missionnaires enlevés par des bandits.

Shanghai, 20 août. — Neuf missionnaires britanniques, établis dans la province de Fochouan, ont été enlevés par des bandits, qui ont déclaré qu'ils ne les relâcheraient en liberté que contre paiement d'une rançon.

Le congrès de l'Internationale ouvrière s'ouvrira samedi

Marseille, 20 août. — Le comité exécutif de l'Internationale ouvrière et socialiste a tenu une première réunion préparatoire au congrès qui doit s'ouvrir samedi prochain.

Les anciens combattants tuberculeux vont toucher 5.000 francs.

Paris, 20 août. — La loi des finances du 13 juillet 1925 a décidé d'appliquer aux anciens militaires pensionnés à 100 % pour tuberculose, une allocation annuelle de 5.000 francs en sus de leurs pensions.

Le ministre des pensions a immédiatement procédé à l'étude des dispositions réglementaires à intervenir et ainsi qu'il a été dit dans le communiqué du 31 juillet, donné des instructions pour que le décret d'application soit rédigé sans retard, afin que les tuberculeux puissent toucher l'allocation dans les moindres délais.

Ce décret est actuellement soumis à la signature du ministre et sera incessamment publié.

L'offensive franco-espagnole au Maroc

Les opérations se passent d'une manière satisfaisante

Casablanca, 19 août. — Au centre, le calme persiste. A l'est, le nettoyage de la région des Tsouls s'opère dans de bonnes conditions.

Une première colonne s'est installée hier sans difficultés à Souk-el-Khomisa, à 5 kilomètres au sud de Bab-Taza. Au centre, une autre colonne a atteint El-Kobra, à 7 kilomètres au nord de l'oued Ameil.

Une autre colonne partie du Djebel-Halja a occupé le crête des Bent-Abdallah à 5 kilomètres au sud de Msila, surmontant aisément la faible résistance ennemie.

Des contingents ennemis refont en hâte vers Cheyab ou, surpris au petit jour par l'aviation, ils ont subi d'énergiques bombardements qui a accru leur déroute.

La région des Tsouls complètement dégagée.

Le 19 août, les opérations au pays des Tsouls, commencées le 17, continuent dans d'excellentes conditions.

Tandis que le groupement principal a attaqué au centre en direction Sud-Nord, deux détachements ont exécuté une manœuvre enveloppante par les ailes.

Ce matin, les colonnes de l'Est et de l'Ouest ont effectué leur jonction au Nord du pays des Tsouls. La région est actuellement complètement dégagée.

L'attaque d'Alhucemas.

Londres, 20 août. — Selon une dépêche de Tanger au Daily-Express, 50.000 hommes prendront part à l'opération contre Alhucemas qui commencera le 24 août.

Les effectifs français comprendront la légion étrangère qu'on fait venir à cet effet de Larache et une colonne débarquera à Sidi-Idris pour attaquer du côté de l'Est.

Plusieurs gros transports espagnols sont en partance pour le Maroc — Algésiras, avec de forts contingents. Il y a des raisons de croire que les Espagnols attaqueront vigoureusement avant que ne commencent la saison des pluies qui rendrait difficiles les opérations.

Le général Primo de Rivera est arrivé à Algésiras, mardi, venant de Tétouan.

Les agents diplomatiques tirent leur révérence à Abd-El-Krim.

Tanger, 20 août. — Les agents diplomatiques espagnols et français qui depuis un mois attendent soit à Melilla, soit à Tanger, la venue des émissaires d'Abd-El-Krim sont repartis, las d'espérer, car il n'est pas douteux qu'Abd-El-Krim persiste à ne pas vouloir reconnaître officiellement les conditions de paix arrêtées par la France et l'Espagne.

On arrête des Marocains à Oran.

Oran, 20 août. — 300 Marocains ayant terminé les travaux chez les colons ont été arrêtés au moment où ils passaient la frontière malgré la défense qui leur en avait été faite.

Des imposteurs se disent prisonniers de guerre en Allemagne sont démasqués.

Paris, 20 août. — Le ministère de la Guerre nous fait connaître que deux personnes se sont récemment présentées à ses bureaux, affirmant, quoique cela fut invraisemblable, avoir été capturées au début des hostilités et n'avoir été libérées que tout récemment d'une forteresse d'Allemagne.

Les recherches effectuées dans les archives ont permis en effet de démasquer facilement ces imposteurs. Le public et en particulier les familles qui déplorent la disparition de l'un des leurs, sont mis en garde contre de semblables récits, imaginés par des gens qui n'hésitent pas ainsi à exploiter la pitié au risque de faire naître des espoirs qui seront infailliblement suivis de déceptions.

Ils se croyaient en pays conquis

L'instruction contre les communistes bulgares suit son cours

Paris, 20 août. — Des sept communistes bulgares arrêtés hier soir par la police judiciaire, deux seulement paraissent devoir être déferés à la justice.

Quant aux cinq autres, on considère jusqu'ici qu'ils doivent être mis hors de cause.



Le président de la Chambre bulgare M. Théodore KOULIFF et le vice-président, M. Boris VASOFF qui ont subi une odieuse agression de la part des communistes de leur pays. Phot. Meurisse Cl. Paris-Centre

se. Ils ont justifié, en effet, qu'ils avaient travaillé toute la journée de mardi, loin des Champs-Élysées.

M. Delcay a donné commission rogatoire à M. Barthélemy, commissaire divisionnaire à la police judiciaire, à l'effet de rechercher Castof, que l'on considère comme l'instigateur de l'agression et qui a disparu depuis mardi.

Le juge a écrit au ministre de Bulgarie, pour lui exprimer le désir d'arrêter le président et le vice-président du sobranie bulgare, qui ont été l'objet de l'agression.

On arrête deux communistes bulgares.

Paris, 20 août. — M. Marcel, commissaire de police du quartier du Combat, a mis en état d'arrestation deux communistes bulgares. De nombreux documents en langue bulgare ont été saisis. Trois autres arrestations sont imminentes. D'ores et déjà, cinq arrêtés d'expulsion sont prêts à être signés.

Un communiqué du bureau de presse bulgare.

Paris, 20 août. — Le bureau de la presse bulgare nous communique la note suivante :

Un journal du matin ayant publié une lettre émanant d'un groupe de pseudos étudiants bulgares, relative à l'agression du président et du vice-président du sobranie bulgare, le bureau de presse bulgare se voit obligé de déclarer :

1° Le ministre de Bulgarie, M. Morsoff, n'accompagnait pas le président et le vice-président au moment de l'agression. Les deux agresseurs principaux, Trajkovski et Zahariev, d'après des renseignements incontestables, ne sont pas des étudiants, mais des ouvriers cordonniers, dont l'un est membre de la C. G. T. U.

2° En ce qui concerne l'information que M. Kouleff et M. Vasoff auraient été parmi les germanophiles qui précipitèrent la Bulgarie dans la guerre mondiale, on doit rappeler les faits suivants : M. Kouleff, à la veille de l'entrée de la Bulgarie dans la guerre, a signé avec plusieurs professeurs de l'Université de Sofia, un appel adressé au roi et à l'opinion publique, contre la politique germanophile du cabinet Radoslavoff et pour la participation de la Bulgarie en faveur des alliés.

M. Vasoff a, dans le journal Mir, mené en faveur de la même cause, une propagande qui est restée mémorable.

D'ailleurs, tous les deux, à cette époque, étaient membres du parti Narodnik qui, tout entier, a mené jusqu'au dernier moment, la lutte la plus énergique contre l'intervention bulgare aux côtés des empires centraux.

LIRE EN PAGE 2 : Nos informations de Dernière Heure. Le Conseil général de la Nièvre. EN PAGE 3 : La fin de la grève des employés de banque moulinois. Le Congrès de la Fédération de tourisme du Massif Central. Un mortel accident à Vichy. Un accident d'auto près de La Charité : six victimes. EN PAGE 5 : La page agricole.

UNE HUMILIATION SANS PRÉCÉDENT

Les Druses imposent des conditions au général Sarrail

Et Sarrail n'envoie pas de renseignements au Quai d'Orsay

Londres, 20 août. — Une dépêche de Jérusalem au « Times » dit que les négociations entre les Français et les Druses continuent.

Les Druses réclament notamment l'évacuation du Djebel Druse par les troupes françaises, la reconstruction de tous les villages détruits par l'aviation française, la liberté absolue du trafic des armes dans le Djebel Druse et la réduction à cinq du nombre de fonctionnaires français chargés du contrôle.

On n'a toujours reçu aucun télégramme au Quai d'Orsay, du général Sarrail, sur les événements de Syrie, dont parlent hier les télégrammes de source anglaise.

En Seine, on repêche deux cadavres.

Caudebec-en-Caux, 20 août. — Vers 7 heures, le personnel des Ponts et Chaussées a repêché, en effectuant des recherches dans la Seine, le corps de la petite Delforine, non loin de la cale de Caudebec, à un kilomètre environ du lieu de la collision qui eut lieu ces jours derniers. A 10 h. 45, le corps du mécanicien Vincent fut également repêché à deux kilomètres du lieu de l'accident.

Une auto fonce sur un groupe de deux dames grièvement blessées.

Saint-Malo, 20 août. — A Saint-Brieuc, une automobile conduite par le chauffeur de l'hôtel des Panoramas, nommé Bernard Heubert, a accroché un auto-car et est montée sur le trottoir du Grand-Hôtel de Saint-Lunaire, où se donnait un grand bal de nuit. Après avoir parcouru une quinzaine de mètres, le véhicule dont son conducteur n'était plus maître, alla tamponner un groupe de personnes qui se rendaient à la soirée.

Mme et Mlle Stillman, femme et fille d'un médecin de Nancy, furent renversées et grièvement blessées. Le procureur de la République de Saint-Malo, qui s'est rendu sur les lieux, a fait écrouer le chauffeur.

Il fait une chute de 200 mètres sur des rochers.

Chambéry, 20 août. — Lundi dernier, M. Pierre Mulet, négociant à Luon, qui villégiaturait à Bonnaval-sur-Arc, partit dans la matinée pour excursionner vers le chalet des Evettes. Comme il n'était pas rentré mardi matin, une caravane de cinq guides, sous la direction de M. Culet, entreprit des recherches. Après avoir fouillé le massif pendant 24 heures, les guides trouvèrent le corps du malheureux négociant horriblement mutilé au pied du pic de Lerodan. M. Mulet avait fait une chute de 200 mètres sur les rochers.

On est sur la piste des assassins de Mme Lefebvre.

Bolbec, 20 août. — Dans la nuit du 23 au 24 février 1924, Mme veuve Lefebvre, âgée de 48 ans, habitant au hameau de Beauvoisin, à Nolmes, fut assassinée par un individu venu chez elle pour la voler. Veuve depuis quelques mois, Mme veuve Lefebvre avait quelques rentes. Elle recevait peu de visites.

Les premières recherches n'avaient donné aucun résultat. Or, une personne de la région a fourni à la police des renseignements précieux et une pièce à conviction saisie chez l'individu soupçonné d'être l'auteur du crime.

Cette pièce qui a été présentée aux parents de la victime, a été formellement reconnue. Toutefois, le coupable présumé fut probablement informé des investigations policières, car il s'est enfui. Son signalement précis a été envoyé dans toutes les directions. Un autre individu inculpé de complicité a été conduit au Havre et mis à la disposition du magistrat instructeur qui l'a fait écrouer.

Les maladies cryptogamiques ont causé de lourdes pertes aux vignobles français.

Paris, 20 août. — Le ministère de l'Agriculture nous communique la note suivante :

L'enquête ouverte à la date du 1^{er} août par le ministère de l'Agriculture sur les dégâts causés dans les vignobles par le mildiou, la cochyliose, la grêle et l'oïdium, avait pour but, non pas d'établir des évaluations ou des approximations chiffrées de la récolte de 1925 ce qui serait actuellement prématuré, mais de préciser la nature et l'intensité des dégâts causés et d'en tirer un simple prévision de récoltes en comparant l'état actuel du vignoble avec ce qu'il était l'an dernier à pareille époque.

Les pertes subies ont été évaluées de 20 à 30 % dans les départements suivants : Var, Isère, Basses-Alpes, Saône-et-Loire, Côte-d'Or, Yonne, Aube, Marne, Tarn-et-Garonne, Gers, Basses-Pyrénées, Ariège, Loir-et-Cher, Maine-et-Loire.

Les pertes seraient de 40 % dans les vignobles du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, de la Meurthe-et-Moselle, de la Nièvre. Il est indispensable d'ajouter que la période pluvieuse qui se poursuit depuis le début du mois d'août, aggrave particulièrement sur bien des points, les dégâts causés par les maladies cryptogamiques. Mais il est nécessaire aussi de rappeler que les apparences du début étaient excellentes presque partout et que malgré les atteintes subies, certains départements espèrent une récolte moyenne. Les prévisions actuelles peuvent d'ailleurs être sérieusement modifiées d'ici les vendanges. Il ne semble pas toutefois que nous puissions escompter une très grosse récolte de vin. Par ailleurs, notre production de cidre sera certainement faible.

COSNE

La Chambre des notaires de l'arrondissement de Cosne et l'empirent

On nous prie d'insérer :

La Compagnie des notaires de l'arrondissement de Cosne croit devoir insister sur l'importance nationale et plus particulièrement auprès de ses clients, pour appeler leur attention sur l'intérêt qu'il y a pour eux à échanger leurs biens ou tout au moins la plus grande partie de leurs biens contre la nouvelle rente 4 % qui leur est réservée.

Ils feront ainsi un placement de père de famille et ils assureront en même temps l'avenir de leurs biens et de tous les autres titres de rente française dont ils sont porteurs en donnant à l'Etat la sécurité dont il a besoin pour le relèvement financier du pays.

Les notaires qui sont en même temps les amis de leurs clients et qui ne veulent pas hésiter plus longtemps et à ne pas laisser passer le 5 septembre sans avoir fait ce qui est leur intérêt bien compris et leur devoir de citoyens français.

Caisse d'Epargne. — Séances des 16 et 17 août 1925. L'assemblée de MM. Bergin et Bonin : 40 versements dont 1 nouveau : 26,617 fr. ; 23 remboursements dont 6 soldés : 29,456 fr. 68 ; excédent en remboursements : 3,469 fr. 68.

Tir. — Entretien, dimanche prochain, de tous les jeunes gens devant passer le prochain B. P. M. E., au stand de l'île, à 14 h. 30 précises.

POUGUES-LES-EAUX

Mons Hôtez. — M. et Mme Polozersky, Paris ; Mmes Sargy, Paris ; M. Woll et sa famille, Paris ; Mlle Carré, Paris ; MM. Nourry, Paris ; Bronstein, Bruxelles ; Basset et famille, Paris ; Mme Franconi, Paris ; le docteur Motin et Mme, Paris ; M. Campignon et sa famille, Paris ; Mme Siegel, New-York, U. S. A. ; Mme Oppenheimer et fils, Paris ; MM. Mianowsky, Paris, et Mme Lévy, Paris ; Hantz, El Bassel Pacha, Le Caire ; Mme Zadoks, Paris ; M. Nowocheleski et sa famille, Paris ; Mmes Polowichowska, Varsovie ; Braloux et sa famille, Avignon ; M. et Mme Georgeadis, Paris ; Mme Scrovy et sa famille, Paris ; Mme. Duhamel et sa famille, Roubaix ; Cheylian, Saumur et Mme Charles, Paris ; Mme Patry, Paris ; MM. et Mme Seraphin, Paris ; Mme Vidal, Paris ; Mme de Rouff, Paris.

M. Uleza, Beziers ; Mme Lycett, Angleterre ; MM. Scaudant, Paris ; Lambert, Paris ; Leuch, Chilly, Belfort ; Mme Corbuet, Bruxelles ; MM. Geneix, Nevers ; Chateau, Paris ; Mme Verneuil, Rouen ; famille Delplax, Paris ; MM. et Mme Jaugnier, Nantes ; Fargier, Coudern ; Polinet, Paris ; Mme Sarle, Paris ; M. et Mme Levant, Rouen ; Mme de la Pichardière, Lyon ; Carrière, Aiais ; Mme Grandgeor, Paris.

Mmes Lunquish et sa famille, Paris ; Lapiere, Paris ; MM. Demacourt, Roubaix ; Golincau, Paris ; Mme Rouglet, Paris ; Mmes Miller et sa famille, Paris ; de Pradelle, Paris ; Mlle Paré, Paris ; Mme Révol, Boulogne ; M. et Mme Gt. Paris, l'abbé Charles, Joinville ; Mmes veuve Charles, Joinville, et Debonnaire, Paris ; M. et Mme Bérard, Paris ; Boutev, Châteauroux ; M. et Mme Perceval, Bordeaux ; et Schu, Paris ; M. et Mme Chazel, Paris ; Mme Schwab, Paris ; M. Picard et sa famille, Nancy ; Mmes et Mlle Cello, Paris ; Courbassier, Boulogne ; Gancia, Paris ; M. et Mme Bonelli, Gabat ; M. et Mme Mielé, Les Viginières ; M. Varango et sa famille, Boulogne ; M. Parle, Paris ; Mme Bossie, Paris.

MM. Lehmann et sa famille, Vincennes ; Chabannier, Paris ; Waillet, Vincennes ; Berger, Le Raincy ; Brunel, Paris ; Roumain, Gien ; Saint-Etienne ; Bonin, Le Havre ; Margerie, Bourges, Tenard, Paris ; Meunier, Reims ; Marchant, Lille ; M. et Mme Lestier, Paris ; docteur et Mme Richard, Paris ; Mme Marissé, Nice ; M. et Mme Gillette, Trémoillon, Paris ; M. et Mme Lalanne, Paris ; Mlle Lalanne, Paris ; M. et Mme Créquigne, Paris ; Mlle Lucienne Créquigne, Paris ; Mme Dalsart, Paris ; vicomtesse et vicomtesse de Moury, Paris ; Mlle Nais, Paris ; M. et Mme Chausser, Tonnay ; M. et Mme Meyer, Paris ; M. et Mme Fauchon, Neully ; M. et Mme Cassagne, Paris ; M. et Mme Ville, Alger.

M. et Mme Pilgat, Paris ; Mme Orlin, Alger ; Mme et Mlle Delabare, Alger ; Mme Lachaussée, Alger ; Mme Lachaussée, Alger ; MM. Debry, Châteauroux ; Bondon, Paris ; Mme Rigault, Paris ; M. et Mme Boussuge, Saint-Denis ; M. et Mme Roguene, La Roche ; M. et Mme Bernard, La Roche ; Mme Schmitt, Paris ; Dugladié, Alger ; M. et Mme Prunier, Ivry ; Mme Colas, Chateaufort ; M. et Mme Aubert, Bourron ; Mme et Mlle Robillard, Ascou ; M. et Mme Rissler, Paris ; M. et Mme Marchenot, Paris ; M. et Mme Lafon, Paris ; M. et Mme Chausser, Tonnay ; M. et Mme Bourner, Provins ; M. Sordello, Paris ; M. et Mme Collin, Paris ; MM. Got, Paris ; Audebrand, Paris ; Pradier, Paris.

Accident de bicyclette. — En faisant un tour à bicyclette, le jeune Antoine Jarnet, domestique chez M. Etienne Serpolet, fit une chute qui entraîna une incapacité de travail de 12 jours.

Nos compatriotes. — On annonce la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de M. Gaston Divert, commis principal de la marine à l'arsenal de Bizerte et secrétaire de l'Association des Enfants de Centre et de la région Lyonnaise de Ferryville (Tunisie).

Dans l'enseignement

(Suite)

M. Camuset, instituteur à Saint-Hilaire-en-Morvand, est nommé instituteur à Giry ; M. Colas, instituteur à Chevannes-Changy, est nommé instituteur à Saint-Hilaire-en-Morvand ;

M. Charpiot, instituteur à Chaville (Seine-et-Oise), est nommé instituteur à Grosse, commune de Planchez, école mixte ;

Mme Dupont, institutrice-adjointe à Chanteau (école de garçons), est nommée institutrice-adjointe à Châteauneuf ;

Mme Veron, institutrice-adjointe à Arquin, est nommée institutrice-adjointe à Saint-Honoré-les-Bains ;

Mme Roblin, institutrice-adjointe à Neuvers-sur-Loire, est nommée institutrice-adjointe à Arquin ;

Mme Lhospiet, institutrice-adjointe à Fours, est nommée institutrice à Fragny, commune de Villepouvoir ;

Mme Puy, institutrice-adjointe à Brassy, est nommée institutrice-adjointe à Fours ;

Mlle Gaujour, institutrice-adjointe à Pougues, est nommée institutrice-adjointe à La Charité ;

Mlle Maréchal, institutrice-adjointe à Saint-Pierre-Moutier, est nommée institutrice-adjointe à Pougues ;

Mlle Allaguillaume, institutrice-adjointe à Paullilly, est nommée institutrice-adjointe à Saint-Pierre-Moutier ;

Mme Maître, Etienne, institutrice en congé, est nommée directrice à l'école maternelle de La-Charité ;

Mlle Durl, institutrice-adjointe à Dampierre-sur-Loire, est nommée institutrice-adjointe à Tracy-sur-Loire ;

Mlle Guenet, institutrice-adjointe à Montreuil, est nommée institutrice-adjointe à Châteauneuf ;

Mlle Thiénot, institutrice à Giry, est nommée institutrice à Arthel ;

Mme Camuzet, institutrice à Saint-Hilaire-en-Morvand, est nommée institutrice à Giry ;

Mlle Arnaud, institutrice-adjointe à Corbiery, est nommée institutrice à Saint-Hilaire-en-Morvand ;

Mlle Magnien, institutrice-adjointe à Tannay (école de garçons), est nommée institutrice à Ruages ;

Mlle Debar, institutrice à Mhers, commune de Cany-les-Varzy, est nommée institutrice à Ménétreuil ;

M. Borel, instituteur-adjoint à Prémy, est nommé instituteur à Mhers, commune de Cany-les-Varzy (école mixte) ;

M. Bernet, instituteur-adjoint à Saint-Leger-des-Valées, est nommé instituteur-adjoint à Prémy ;

M. Durand, instituteur-adjoint à Chaulgnes, est nommé instituteur-adjoint à Saint-Leger-des-Valées ;

M. Bonnet, instituteur-adjoint à Lucenay-aux-Aix, est nommé instituteur-adjoint à Chaulgnes ;

Mme Landet, institutrice à Mars-sur-Allier, est nommée institutrice-adjointe à Lucenay-aux-Aix (école de garçons) ;

M. Danjean, instituteur-adjoint à Corvol-Orqueuil, est nommé instituteur à Pousseux (école mixte) ;

Mme Lingois, institutrice à Marigny-sur-Yonne, est nommée institutrice à Germigny ;

Mlle Berthier, institutrice-adjointe à Lormes, est nommée institutrice à Marigny-sur-Yonne ;

Mme Paillet, directrice à Saint-Pierre-le-Moutier, est nommée directrice à La Charité (école complémentaire) ;

Mme Grénet, directrice à la Noce-Maulaix, est nommée directrice à saint-Pierre-le-Moutier ;

Mlle Barbin, institutrice-adjointe à Tazilly, est nommée directrice à la Noce-Maulaix ;

Mlle Sanouillet, institutrice aux Valottes, commune d'Amigny-en-Morvand, est nommée institutrice-adjointe à Tazilly ;

Mlle Blanchard, institutrice à Bussy-la-Pesle, est nommée institutrice-adjointe à Saint-Amand ;

M. Guenet, instituteur-adjoint à Lervon, est nommé instituteur à Bussy-la-Pesle (école mixte) ;

M. Goussot, instituteur-adjoint à Saint-Saulge, est nommé instituteur-adjoint à Poil, détaché à Dorpes ;

M. Lemaitre, instituteur-adjoint à Arleu, est nommé instituteur-adjoint à Chateau-Chinon ;

Mme Coust, institutrice en congé, est nommée institutrice à Caevoches.

EXCELLENCE DE QUALITÉ

Voilà ce qu'on oppose à la concurrence

LA BIÈRE

LE FAUCHEUR

UNE SEPTUAGENAIRE EST BLESSEE PAR DES CYCLISTES

Deux cyclistes se rendant du bourg de Vandenesse à Neury, ont renversé, au lieu dit Les Vignes, Mme veuve Morin. En tombant, la pauvre femme, qui est âgée de 72 ans, s'est fracturée la jambe droite.

Le docteur Fanjoux, de Cergy-la-Tour, appelé aussitôt, a réduit la fracture, mais il n'a pu se prononcer sur les suites possibles de l'accident.

Etat civil : Naissances. — Alice Charrier ; Alice Perraudin ; Bernard Agendré ; Jeanne Armand ; Claudie Pleuchot.

Marriage. — Léon Cheuret, et Gabrielle Jault.

Décès. — Etienne Martin ; Simon Perault ; Jean Thevenot ; Michel Jannisset ; Françoise Clément ; Raymond Jolly ; Jean Compaugny ; Jean Charrier ; Jean Armand ; François Laget ; Charles Gerbault.

Etat civil : Naissances. — Alice Charrier ; Alice Perraudin ; Bernard Agendré ; Jeanne Armand ; Claudie Pleuchot.

Marriage. — Léon Cheuret, et Gabrielle Jault.

Décès. — Etienne Martin ; Simon Perault ; Jean Thevenot ; Michel Jannisset ; Françoise Clément ; Raymond Jolly ; Jean Compaugny ; Jean Charrier ; Jean Armand ; François Laget ; Charles Gerbault.

Etat civil : Naissances. — Alice Charrier ; Alice Perraudin ; Bernard Agendré ; Jeanne Armand ; Claudie Pleuchot.

Marriage. — Léon Cheuret, et Gabrielle Jault.

Décès. — Etienne Martin ; Simon Perault ; Jean Thevenot ; Michel Jannisset ; Françoise Clément ; Raymond Jolly ; Jean Compaugny ; Jean Charrier ; Jean Armand ; François Laget ; Charles Gerbault.

Etat civil : Naissances. — Alice Charrier ; Alice Perraudin ; Bernard Agendré ; Jeanne Armand ; Claudie Pleuchot.

Marriage. — Léon Cheuret, et Gabrielle Jault.

Décès. — Etienne Martin ; Simon Perault ; Jean Thevenot ; Michel Jannisset ; Françoise Clément ; Raymond Jolly ; Jean Compaugny ; Jean Charrier ; Jean Armand ; François Laget ; Charles Gerbault.

Etat civil : Naissances. — Alice Charrier ; Alice Perraudin ; Bernard Agendré ; Jeanne Armand ; Claudie Pleuchot.

Marriage. — Léon Cheuret, et Gabrielle Jault.

Décès. — Etienne Martin ; Simon Perault ; Jean Thevenot ; Michel Jannisset ; Françoise Clément ; Raymond Jolly ; Jean Compaugny ; Jean Charrier ; Jean Armand ; François Laget ; Charles Gerbault.

Etat civil : Naissances. — Alice Charrier ; Alice Perraudin ; Bernard Agendré ; Jeanne Armand ; Claudie Pleuchot.

Marriage. — Léon Cheuret, et Gabrielle Jault.

Décès. — Etienne Martin ; Simon Perault ; Jean Thevenot ; Michel Jannisset ; Françoise Clément ; Raymond Jolly ; Jean Compaugny ; Jean Charrier ; Jean Armand ; François Laget ; Charles Gerbault.

Etat civil : Naissances. — Alice Charrier ; Alice Perraudin ; Bernard Agendré ; Jeanne Armand ; Claudie Pleuchot.

Marriage. — Léon Cheuret, et Gabrielle Jault.

Décès. — Etienne Martin ; Simon Perault ; Jean Thevenot ; Michel Jannisset ; Françoise Clément ; Raymond Jolly ; Jean Compaugny ; Jean Charrier ; Jean Armand ; François Laget ; Charles Gerbault.

Etat civil : Naissances. — Alice Charrier ; Alice Perraudin ; Bernard Agendré ; Jeanne Armand ; Claudie Pleuchot.

Marriage. — Léon Cheuret, et Gabrielle Jault.

Décès. — Etienne Martin ; Simon Perault ; Jean Thevenot ; Michel Jannisset ; Françoise Clément ; Raymond Jolly ; Jean Compaugny ; Jean Charrier ; Jean Armand ; François Laget ; Charles Gerbault.

Etat civil : Naissances. — Alice Charrier ; Alice Perraudin ; Bernard Agendré ; Jeanne Armand ; Claudie Pleuchot.

Marriage. — Léon Cheuret, et Gabrielle Jault.

Décès. — Etienne Martin ; Simon Perault ; Jean Thevenot ; Michel Jannisset ; Françoise Clément ; Raymond Jolly ; Jean Compaugny ; Jean Charrier ; Jean Armand ; François Laget ; Charles Gerbault.

Etat civil : Naissances. — Alice Charrier ; Alice Perraudin ; Bernard Agendré ; Jeanne Armand ; Claudie Pleuchot.

Marriage. — Léon Cheuret, et Gabrielle Jault.

Décès. — Etienne Martin ; Simon Perault ; Jean Thevenot ; Michel Jannisset ; Françoise Clément ; Raymond Jolly ; Jean Compaugny ; Jean Charrier ; Jean Armand ; François Laget ; Charles Gerbault.

Etat civil : Naissances. — Alice Charrier ; Alice Perraudin ; Bernard Agendré ; Jeanne Armand ; Claudie Pleuchot.

Marriage. — Léon Cheuret, et Gabrielle Jault.

Décès. — Etienne Martin ; Simon Perault ; Jean Thevenot ; Michel Jannisset ; Françoise Clément ; Raymond Jolly ; Jean Compaugny ; Jean Charrier ; Jean Armand ; François Laget ; Charles Gerbault.

Etat civil : Naissances. — Alice Charrier ; Alice Perraudin ; Bernard Agendré ; Jeanne Armand ; Claudie Pleuchot.

Marriage. — Léon Cheuret, et Gabrielle Jault.

Décès. — Etienne Martin ; Simon Perault ; Jean Thevenot ; Michel Jannisset ; Françoise Clément ; Raymond Jolly ; Jean Compaugny ; Jean Charrier ; Jean Armand ; François Laget ; Charles Gerbault.

Etat civil : Naissances. — Alice Charrier ; Alice Perraudin ; Bernard Agendré ; Jeanne Armand ; Claudie Pleuchot.

Marriage. — Léon Cheuret, et Gabrielle Jault.

Décès. — Etienne Martin ; Simon Perault ; Jean Thevenot ; Michel Jannisset ; Françoise Clément ; Raymond Jolly ; Jean Compaugny ; Jean Charrier ; Jean Armand ; François Laget ; Charles Gerbault.

Etat civil : Naissances. — Alice Charrier ; Alice Perraudin ; Bernard Agendré ; Jeanne Armand ; Claudie Pleuchot.

Marriage. — Léon Cheuret, et Gabrielle Jault.

Décès. — Etienne Martin ; Simon Perault ; Jean Thevenot ; Michel Jannisset ; Françoise Clément ; Raymond Jolly ; Jean Compaugny ; Jean Charrier ; Jean Armand ; François Laget ; Charles Gerbault.

Etat civil : Naissances. — Alice Charrier ; Alice Perraudin ; Bernard Agendré ; Jeanne Armand ; Claudie Pleuchot.

Marriage. — Léon Cheuret, et Gabrielle Jault.

Décès. — Etienne Martin ; Simon Perault ; Jean Thevenot ; Michel Jannisset ; Françoise Clément ; Raymond Jolly ; Jean Compaugny ; Jean Charrier ; Jean Armand ; François Laget ; Charles Gerbault.

Etat civil : Naissances. — Alice Charrier ; Alice Perraudin ; Bernard Agendré ; Jeanne Armand ; Claudie Pleuchot.

Marriage. — Léon Cheuret, et Gabrielle Jault.

Décès. — Etienne Martin ; Simon Perault ; Jean Thevenot ; Michel Jannisset ; Françoise Clément ; Raymond Jolly ; Jean Compaugny ; Jean Charrier ; Jean Armand ; François Laget ; Charles Gerbault.

CHER

CHATEAUNEUF

La Foire aux semences des 12 et 13 septembre

Le Syndicat agricole et le Comité organisateur invitent tous les producteurs de blés sélectionnés et blés purs pour semences à venir vendre des semences à la foire. Des indemnités de déplacement seront données seulement à tous exposants vendeurs de semences de blé du département du Cher.

Tous les producteurs de blés français pourront venir à la foire vendre des semences. Les demandes d'exposants seront reçues jusqu'au premier septembre. Elles devront être adressées à la mairie de Châteauneuf-sur-Cher ou chez M. Podestat, secrétaire du Syndicat, à Châteauneuf. Les communications, avec leurs étiquettes, devront être apportées le 10 septembre, au plus tard.

Des subventions sont accordées au Syndicat agricole : 500 francs par l'Office agricole du département du Cher, 1.000 francs par la commune de Châteauneuf.

BOURGES

AMIGALE DU 1^{er} RÉGIMENT D'ARTILLERIE. Le président de l'amicale rappelle aux sociétaires que c'est dimanche prochain, 23 août, qu'aura lieu, sous le patronage organisé comme il leur a été indiqué par la note du 6 août.

Etat civil : Naissances. — Jeanne Gaudichet, rue Courson, 43. Décès. — Solange Jouffin, femme Morenne, 48 ans, rue Gambon.

Propos du concours hippique. — Une erreur matérielle s'est glissée dans notre compte-rendu des épreuves du Concours Hippique. Contrairement à ce que nous avons inséré, c'est M. le marquis de Chamaud-Quiry, président de la Société Hippique, qui a présidé ces épreuves.

LA CHAPELLE-MONTIGNARD. UNE MOTOCYCLISTE HEURTÉE UNE VOITURE. Lucien Rosot, 22 ans, charbon à Feux, qui se rendait à motocyclette à la gare de La Chapelle-sur-Loire, a heurté une voiture attelée. Celle dernière qui était conduite par M. Jean Vial, 49 ans, charretier à la stérile « Chatelet », n'était pas éclairée.

Une enquête est ouverte.

CONGRESSAULT. Une série de contraventions. La gendarmerie a dressé procès-verbal contre : Camille Chevalier, 21 ans, cultivateur à la ferme de « Cong », commune de Barlet, pour défaut d'éclairage de sa bicyclette ; Marcel Chugot, 33 ans, cultivateur à Barlet et Léon Rainbault, 23 ans, boulanger à Congressault, qui roulaient la nuit sur une bicyclette non munie d'une lanterne allumée à l'avant ni de feu rouge à l'arrière ; et de deux autres, fait une chute à la suite de laquelle il a dû être transporté sans connaissance à l'hôpital.

BOULLERIE. Chute grave de bicyclette. — Le soldat René Vannier, du 1^{er} régiment d'artillerie divisionnaire à Auxerre, qui revenait à bicyclette de la fête de Savigny-Évaucourt, a fait une chute à la suite de laquelle il a dû être transporté sans connaissance à l'hôpital.

HENRICHEMONT. LA FOIRE DU 30 AOUT. Le 30 août tombant, cette année, un dimanche, la foire se tiendra le lundi 31.

VERZON. LA GRANDE FÊTE SPORTIVE DE DIMANCHE PROCHAIN. Cette dimanche prochain qui est le Sporting-Club organise son tour annuel de Verzon avec les champions parisiens les plus réputés.

La fête se terminera par un bal de nuit, dans lequel d'honneur de l'École Nationale Professionnelle.

Le bal sera interrompu pour une exhibition de Charles Rigoulot, l'homme le plus fort du monde.

Etat civil : Naissances. — Claude Millet ; Maurice Colas ; Lucien Pinon ; René Fauconnier ; Simone Bigot ; Gisèle Mion ; Germaine Mignaux. Décès. — Albertine Legendre, 31 ans ; Marie Vinçon, 71 ans ; Hyacinthe Blochet, 75 ans ; Melin, enfant sans vie ; Jeanne Legendre, 43 ans.

VERZON-VILLAGES. Etat civil : Naissances. — Marcel Blanchet, 1 mois ; Marie Theurdit, 57 ans ; Renée Robert, 6 mois ; Virginie Bougraux, 82 ans.

VERZON-FORGES. Etat civil : Naissances. — Jacques Papein. Décès. — André Bardeau, 2 mois ; Jeanne Popineau, 8 mois ; Eugène Servot, 53 ans.

VERZON-BOURGEUF. LA FÊTE NAUTIQUE. Voici les résultats de la fête nautique : 1^{er} Mallet, de l'Espoir Nautique Verzonnois ; 2^e Mien, de l'Espoir Nautique Verzonnois ; 3^e Grégot, du Club Nautique Blesois ; 4^e Lanferrière, du Club Nautique Blesois ; 5^e Jacquet, de l'Espoir Nautique Verzonnois ; 6^e Poché, nageur amateur de Verzon-Forges.

Etat civil : Naissances. — Denise Bernard ; Jean Johanne ; Edith Auger.

Un gendarme attaqué par son agresseur de deux coups de revolver

Courson 20 août (par téléphone de notre correspondant particulier). — Informé mercredi soir qu'un étranger aux allures suspectes, rôdait autour d'une machine à battre, au hameau de Villepot, le gendarme Perrin, vint lui demander ses papiers, et sur son refus, il lui passa une chaîne au poignet. Alors l'individu lui porta un coup de tête dans l'estomac et tenta de lui prendre son revolver. Pendant la lutte corps à corps qui suivit, le gendarme qui n'avait pas lâché son arme, tira deux balles sur son agresseur, qui atteint au ventre et aux jambes, s'écriant sur le sol.

Il fut transporté à l'hôpital où il expira ce matin.

On n'a pu établir l'identité de cet individu faute de papiers.

SENS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. Le conseil se réunira en session ordinaire dans la salle des séances de l'Hôtel de ville demain samedi 22 août, à 20 h. 30.

Voici l'ordre du jour : Lecture du procès-verbal de la séance du 17 août 1925 ; Communications au maire ; Ecole primaire supérieure de jeunes filles. Travaux d'aménagement ; Création de ressources. Révision des tarifs d'octroi ; Retraites des employés municipaux. Liquidation de la pension de M. Hoshie, employé d'octroi. Modification du règlement de la caisse des retraités. Personnel. Traitement de M. Bidau, employé d'octroi ; Personnel. Traitement de M. Tissier, professeur de gymnastique ; Éclairage public. Demande de prolongation de heures de bureau. Demande de M. Dougan ; Lycée. Demande de bourses. Notes des boursiers municipaux. Collège de jeunes filles. Demande de bourse ; Ecoles primaires supérieures. Notes des boursiers municipaux. Demande de prolongation de heures de bureau. Demande de bourses. Résultats des examens ; Demande d'allocation journalière ; Demande de sursis d'incorporation.

UN INCENDIE CAUSE 20,000 FRANCS DE DÉGÂTS. Le feu a détruit un hangar appartenant à M. Chauvin. Les dégâts ont été estimés à 20,000 francs. On croit que le sinistre est dû à la malveillance. Une enquête est ouverte.

Nos Hôtes. — Parmi les récents arrivés, nous relevons les noms suivants : le marquis de Cabrier ; M. et Mme Conception Torres ; Mme Angèle Badania, le docteur et Mme Chaplain ; M. José Toledo de Aham ; M. Guido Corpi ; le docteur Cabanes ; M. et Mrs Ramsey ; M. et Mme Macias ; Lord Cecil Manners ; M. et Mme Georges Averoff ; M. et Mme D. Jablonsky ; le prince Flora Mubarek ; M. Lucien Marmouste ; M. G. Zernopolous ; M. Martial Normand ; Mme Valentine de Tulkine ; M. Benjamin de Tascher ; M. et Mme A. Salguero ; M. Joachim Llobet.

LAROCHE. Dans les P. T. T. — Mme Darms, revenue à Bessou, est nommée à Laroche ; Mlle Suzanne Desclaux, aide des postes à Allant, est nommée dans employée à Corbel.

Etat civil : Naissances. — Marie Prein ; Jean Fontaine. Mariages. — Charles Quantin, avocat, et Juliette Milhet ; Robert Desbournes, et Lucie Cassillon.

Décès. — Marie Avinant, 76 ans, veuve Seguin ; Gervais Vaysse, 29 ans.

EGRISELLES-LE-BOGAGE. UN CYCLOCAR CAPOTE. M. Henri Savarit, de Comant, et M. Guisot, des Roches-de-Marsangy, revenaient de Saint-Vaast en cyclo-car, lorsqu'ils étaient à la route de la gare, une roue arrière se brisa, provoquant le capotage de la machine.

Emprisonnés sous la voiture, les deux voyageurs furent retirés de leur dangereuse position par les témoins de l'accident.

Heureusement les touristes n'ont pas été blessés. Seul, le cyclo-car a été quelque peu détérioré.

EPINEAU-LES-VOVES. UNE SEXAGENAIRE EST RENVERSEE PAR UNE AUTO. L'auto de M. Dollongue, imprimeur à Noyon (Oise), a renversé Mme veuve Fromont, 63 ans, qui fut relevée avec une fracture du crâne.

ELECTION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL. Les électeurs sont convoqués pour le 30 août, à l'effet d'élire un conseiller en remplacement de M. André Frédéric, démissionnaire.

THEIL-SUR-VANNE. Amicale des démobilisés. — Une association qui prend le nom de « Amicale des anciens mobilisés de la guerre 1914-1918 » vient d'être fondée dans la commune de Theil.

Cette association a pour objet de perpétuer le souvenir des glorieux morts, resserrer les liens d'amitié et de camaraderie, apporter son appui moral et financier à ses membres.

Conseil d'administration : président, M. Louis Simonnet ; vice-président, M. Lucien Joson ; secrétaire, M. Ernest Duguin ; trésorier, M. Emile Grancy ; délégués : MM. Georges Briet, Georges Noël, Alfred Crevaux, Emile Collot, demeurant tous à Theil.

Etat civil : Naissances. — Clémentine Jourdain, Vve Fromont, 70 ans, décédée à Briare.

OUZOUER-SUR-TREZEE. POUR NOS BLESSES DU MAROC. Une quête a été faite le jour de l'Assomption à la messe par M. et Mme la comtesse de Haurcourt. Le produit de cette quête a été remis entre les mains de M. le Président de la section de Gien-Briare de la Croix-Rouge Française.

<

Le palmarès du Concours agricole d'Aubigny-sur-Nère

Marché de la Villette

Gros bétail. — On cote à la livre nette :
Bœufs extra normands, Charolais, 4,85 à 4,90; Bons bœufs normands, Nivernais, 4,60 à 4,65; Bœufs extra normands, 4,35 à 4,40; Bons bœufs normands, 4,15 à 4,20; Gâneses charolaises extra, 4,75 à 5; Ordinaires, 4,15 à 4,50. Vaches 4,30 à 4,55; Taurillons, 4,35 à 4,50.
2^e Lot de vaches de 5 ans et au-dessus.
Prime unique, Berton, aux Camus de Sainte-Montaine, 200 francs.
3^e Croisement Solignot-Berrichon.
Prix ex-œquo, Léger, aux Brochards, 25 fr. et Mercier, aux Rousseaux, de Clément 25 francs.

I. — Services ruraux

1^{er} Domestiques hommes :
1^{er} prix, Louis Serre, à la Faye de Ménetreol, 81 ans de services, 100 fr. et une médaille d'argent offerte par le ministre de l'Agriculture ;
2^e prix, Eugène Mille, à la Garenne d'Olzon, 33 ans de services, 80 fr. et une médaille de bronze offerte par le ministre de l'Agriculture ;
3^e prix, Armand Depardieu, de l'Insalet d'Aubigny, 12 ans 8 mois de services, 40 francs.
2^e Domestiques femmes :
1^{er} prix, Mlle Thérèse Bouté, à la Marchoise de Sainte-Montaine, 21 ans de services, 80 fr. et une médaille d'argent offerte par le ministre de l'Agriculture ;
2^e prix, Mlle Madeleine Charon, aux Gevry de Clément, 8 ans de services, 40 fr. et une médaille de bronze offerte par le ministre de l'Agriculture.

3. Cultivateurs employant le plus grand nombre de leurs enfants :
1^{er} prix, Célestin Noublanche, aux Annequins d'Ivoxy-Pré, 10 enfants dont 9 travaillant avec lui, 100 fr. et une médaille de vermeil offerte par le ministre de l'Agriculture ;
2^e prix, Gilberts d'Olzon, 10 enfants dont 6 travaillant avec lui, 75 fr. et une médaille de bronze offerte par le ministre de l'Agriculture ;
3^e prix, ex-œquo, Gillet, aux Chomels de Méry-ès-Bois, 6 enfants travaillent avec lui, 50 fr. et une médaille de bronze offerte par le ministre de l'Agriculture ;
4^e prix, Armand Bruere, à La Chapelle-Angillon, 6 enfants dont 6 employés en culture, 60 francs.

5. Famille attachée depuis longtemps à la même exploitation :
1^{er} prix, René, à la Chapelle-Angillon, exploitant par ses deux parents à partir de 1810 et depuis 30 ans par lui, une médaille de vermeil offerte par le ministre de l'Agriculture, au nom du gouvernement de la République.

II. — Labourage
1^{er} prix, Pierre Rousseau, aux Vives d'Aubigny, 135 fr. et un diplôme et une médaille d'argent offerte par le ministre de l'Agriculture ;
2^e prix, Camille Gorn, aux Thourys d'Ennordres, 115 fr. et une médaille de bronze offerte par la Société des Agriculteurs de France ;
3^e prix, Alphonse Gonichon, aux Poignons d'Aubigny, 105 fr. ;
4^e prix, Abel Pitaut, aux Sœurs d'Argon, 90 fr. ;
5^e prix, Armand Rousseau, aux Vives d'Aubigny, 85 fr. ;
6^e prix, Sylvain Gaillard, aux Simonets de Ménetreol, 70 francs.

III. — Espèce chevaline
1. Juments poulinières et leur suite :
1^{er} prix, Doucet, aux Racours d'Olzon, 300 francs ;
2^e prix, Raffestin, aux Pornins d'Olzon, 250 francs ;
3^e prix, Torterat, aux Gauchers d'Olzon, 230 francs ;
4^e prix, Mengault, au Gué-Venon de Clément, 200 francs ;
5^e prix, Mengault, aux Juliens d'Olzon, une médaille de bronze offerte par la Société des Agriculteurs de France.
2. Pouliches de 2 à 3 ans :
1^{er} prix, Bouchard, à la Pinadière d'Olzon, 250 francs ;
2^e prix, Raffestin, aux Pornins d'Olzon, 230 francs ;
3^e prix, Mengault, à la Bernardière, 220 francs ;
4^e prix, Mengault, au Grand-Lieu d'Ennordres, 200 francs ;
5^e prix, Doucet, aux Racours d'Olzon, une médaille de bronze offerte par la Société des Agriculteurs de France ;
6^e prix, Bouchard, aux Juliens d'Olzon, 180 francs.

3. Génisses de un à deux ans :
1^{er} prix, Bouchard, aux Juliens, 150 francs ;
2^e prix, Blondeau, à la Fiechère, 100 francs ;
3^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 90 francs ;
4^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 80 francs ;
5^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 70 francs ;
6^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 60 francs ;
7^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 50 francs ;
8^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 40 francs ;
9^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 30 francs ;
10^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 20 francs ;
11^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 10 francs ;
12^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 5 francs ;
13^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 2 francs ;
14^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 1 franc ;
15^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 50 centimes ;
16^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 25 centimes ;
17^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 12 centimes ;
18^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 6 centimes ;
19^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 3 centimes ;
20^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 1 centime ;
21^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 50 millimes ;
22^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 25 millimes ;
23^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 12 millimes ;
24^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 6 millimes ;
25^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 3 millimes ;
26^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 1 millime ;
27^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 500 microgrammes ;
28^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 250 microgrammes ;
29^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 125 microgrammes ;
30^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 62 microgrammes ;
31^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 31 microgrammes ;
32^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 15 microgrammes ;
33^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 7 microgrammes ;
34^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 3 microgrammes ;
35^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 1 microgramme ;
36^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 500 nanogrammes ;
37^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 250 nanogrammes ;
38^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 125 nanogrammes ;
39^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 62 nanogrammes ;
40^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 31 nanogrammes ;
41^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 15 nanogrammes ;
42^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 7 nanogrammes ;
43^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 3 nanogrammes ;
44^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 1 nanogramme ;
45^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 500 picogrammes ;
46^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 250 picogrammes ;
47^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 125 picogrammes ;
48^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 62 picogrammes ;
49^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 31 picogrammes ;
50^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 15 picogrammes ;
51^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 7 picogrammes ;
52^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 3 picogrammes ;
53^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 1 picogramme ;
54^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 500 femtogrammes ;
55^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 250 femtogrammes ;
56^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 125 femtogrammes ;
57^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 62 femtogrammes ;
58^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 31 femtogrammes ;
59^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 15 femtogrammes ;
60^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 7 femtogrammes ;
61^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 3 femtogrammes ;
62^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 1 femtogramme ;
63^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 500 attogrammes ;
64^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 250 attogrammes ;
65^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 125 attogrammes ;
66^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 62 attogrammes ;
67^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 31 attogrammes ;
68^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 15 attogrammes ;
69^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 7 attogrammes ;
70^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 3 attogrammes ;
71^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 1 attogramme ;
72^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 500 zeptogrammes ;
73^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 250 zeptogrammes ;
74^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 125 zeptogrammes ;
75^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 62 zeptogrammes ;
76^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 31 zeptogrammes ;
77^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 15 zeptogrammes ;
78^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 7 zeptogrammes ;
79^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 3 zeptogrammes ;
80^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 1 zeptogramme ;
81^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 500 yoctogrammes ;
82^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 250 yoctogrammes ;
83^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 125 yoctogrammes ;
84^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 62 yoctogrammes ;
85^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 31 yoctogrammes ;
86^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 15 yoctogrammes ;
87^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 7 yoctogrammes ;
88^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 3 yoctogrammes ;
89^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 1 yoctogramme ;
90^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 500 rontogrammes ;
91^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 250 rontogrammes ;
92^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 125 rontogrammes ;
93^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 62 rontogrammes ;
94^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 31 rontogrammes ;
95^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 15 rontogrammes ;
96^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 7 rontogrammes ;
97^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 3 rontogrammes ;
98^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 1 rontogramme ;
99^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 500 quectogrammes ;
100^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 250 quectogrammes ;
101^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 125 quectogrammes ;
102^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 62 quectogrammes ;
103^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 31 quectogrammes ;
104^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 15 quectogrammes ;
105^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 7 quectogrammes ;
106^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 3 quectogrammes ;
107^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 1 quectogramme ;
108^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 500 septogrammes ;
109^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 250 septogrammes ;
110^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 125 septogrammes ;
111^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 62 septogrammes ;
112^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 31 septogrammes ;
113^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 15 septogrammes ;
114^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 7 septogrammes ;
115^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 3 septogrammes ;
116^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 1 septogramme ;
117^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 500 octogrammes ;
118^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 250 octogrammes ;
119^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 125 octogrammes ;
120^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 62 octogrammes ;
121^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 31 octogrammes ;
122^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 15 octogrammes ;
123^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 7 octogrammes ;
124^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 3 octogrammes ;
125^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 1 octogramme ;
126^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 500 nonagrammes ;
127^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 250 nonagrammes ;
128^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 125 nonagrammes ;
129^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 62 nonagrammes ;
130^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 31 nonagrammes ;
131^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 15 nonagrammes ;
132^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 7 nonagrammes ;
133^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 3 nonagrammes ;
134^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 1 nonagramme ;
135^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 500 decagrammes ;
136^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 250 decagrammes ;
137^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 125 decagrammes ;
138^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 62 decagrammes ;
139^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 31 decagrammes ;
140^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 15 decagrammes ;
141^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 7 decagrammes ;
142^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 3 decagrammes ;
143^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 1 decagramme ;
144^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 500 hectogrammes ;
145^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 250 hectogrammes ;
146^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 125 hectogrammes ;
147^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 62 hectogrammes ;
148^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 31 hectogrammes ;
149^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 15 hectogrammes ;
150^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 7 hectogrammes ;
151^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 3 hectogrammes ;
152^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 1 hectogramme ;
153^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 500 kilogrammes ;
154^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 250 kilogrammes ;
155^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 125 kilogrammes ;
156^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 62 kilogrammes ;
157^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 31 kilogrammes ;
158^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 15 kilogrammes ;
159^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 7 kilogrammes ;
160^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 3 kilogrammes ;
161^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 1 kilogramme ;
162^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 500 tonnes ;
163^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 250 tonnes ;
164^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 125 tonnes ;
165^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 62 tonnes ;
166^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 31 tonnes ;
167^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 15 tonnes ;
168^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 7 tonnes ;
169^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 3 tonnes ;
170^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 1 tonne ;
171^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 500 quintaux ;
172^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 250 quintaux ;
173^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 125 quintaux ;
174^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 62 quintaux ;
175^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 31 quintaux ;
176^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 15 quintaux ;
177^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 7 quintaux ;
178^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 3 quintaux ;
179^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 1 quintal ;
180^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 500 hectolitres ;
181^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 250 hectolitres ;
182^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 125 hectolitres ;
183^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 62 hectolitres ;
184^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 31 hectolitres ;
185^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 15 hectolitres ;
186^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 7 hectolitres ;
187^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 3 hectolitres ;
188^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 1 hectolitre ;
189^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 500 litres ;
190^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 250 litres ;
191^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 125 litres ;
192^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 62 litres ;
193^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 31 litres ;
194^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 15 litres ;
195^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 7 litres ;
196^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 3 litres ;
197^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 1 litre ;
198^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 500 décilitres ;
199^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 250 décilitres ;
200^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 125 décilitres ;
201^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 62 décilitres ;
202^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 31 décilitres ;
203^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 15 décilitres ;
204^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 7 décilitres ;
205^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 3 décilitres ;
206^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 1 décilitre ;
207^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 500 centilitres ;
208^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 250 centilitres ;
209^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 125 centilitres ;
210^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 62 centilitres ;
211^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 31 centilitres ;
212^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 15 centilitres ;
213^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 7 centilitres ;
214^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 3 centilitres ;
215^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 1 centilitre ;
216^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 500 millilitres ;
217^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 250 millilitres ;
218^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 125 millilitres ;
219^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 62 millilitres ;
220^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 31 millilitres ;
221^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 15 millilitres ;
222^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 7 millilitres ;
223^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 3 millilitres ;
224^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 1 millilitre ;
225^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 500 microlitres ;
226^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 250 microlitres ;
227^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 125 microlitres ;
228^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 62 microlitres ;
229^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 31 microlitres ;
230^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 15 microlitres ;
231^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 7 microlitres ;
232^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 3 microlitres ;
233^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 1 microlitre ;
234^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 500 nanolitres ;
235^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 250 nanolitres ;
236^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 125 nanolitres ;
237^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 62 nanolitres ;
238^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 31 nanolitres ;
239^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 15 nanolitres ;
240^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 7 nanolitres ;
241^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 3 nanolitres ;
242^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 1 nanolitre ;
243^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 500 picolitres ;
244^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 250 picolitres ;
245^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 125 picolitres ;
246^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 62 picolitres ;
247^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 31 picolitres ;
248^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 15 picolitres ;
249^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 7 picolitres ;
250^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 3 picolitres ;
251^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 1 picolitre ;
252^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 500 femtolitres ;
253^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 250 femtolitres ;
254^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 125 femtolitres ;
255^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 62 femtolitres ;
256^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 31 femtolitres ;
257^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 15 femtolitres ;
258^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 7 femtolitres ;
259^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 3 femtolitres ;
260^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 1 femtolitre ;
261^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 500 attolitres ;
262^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 250 attolitres ;
263^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 125 attolitres ;
264^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 62 attolitres ;
265^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 31 attolitres ;
266^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 15 attolitres ;
267^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 7 attolitres ;
268^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 3 attolitres ;
269^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 1 attolitre ;
270^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 500 zeptolitres ;
271^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 250 zeptolitres ;
272^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 125 zeptolitres ;
273^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 62 zeptolitres ;
274^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 31 zeptolitres ;
275^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 15 zeptolitres ;
276^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 7 zeptolitres ;
277^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 3 zeptolitres ;
278^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 1 zeptolitre ;
279^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 500 yoctolitres ;
280^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 250 yoctolitres ;
281^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 125 yoctolitres ;
282^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 62 yoctolitres ;
283^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 31 yoctolitres ;
284^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 15 yoctolitres ;
285^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 7 yoctolitres ;
286^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 3 yoctolitres ;
287^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 1 yoctolitre ;
288^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 500 rontolitres ;
289^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 250 rontolitres ;
290^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 125 rontolitres ;
291^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 62 rontolitres ;
292^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 31 rontolitres ;
293^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 15 rontolitres ;
294^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 7 rontolitres ;
295^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 3 rontolitres ;
296^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 1 rontolitre ;
297^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 500 quectolitres ;
298^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 250 quectolitres ;
299^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 125 quectolitres ;
300^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 62 quectolitres ;
301^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 31 quectolitres ;
302^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 15 quectolitres ;
303^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 7 quectolitres ;
304^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 3 quectolitres ;
305^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 1 quectolitre ;
306^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 500 septolitres ;
307^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 250 septolitres ;
308^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 125 septolitres ;
309^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 62 septolitres ;
310^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 31 septolitres ;
311^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 15 septolitres ;
312^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 7 septolitres ;
313^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 3 septolitres ;
314^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 1 septolitre ;
315^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 500 octolitres ;
316^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 250 octolitres ;
317^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 125 octolitres ;
318^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 62 octolitres ;
319^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 31 octolitres ;
320^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 15 octolitres ;
321^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 7 octolitres ;
322^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 3 octolitres ;
323^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 1 octolitre ;
324^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 500 nonolitres ;
325^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 250 nonolitres ;
326^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 125 nonolitres ;
327^e prix, Bouchard, à la Fiechère, 62 nonolitres ;
328

LES CONCERTS DE T.S.F.

Programme d'aujourd'hui, vendredi 21 août : « RADIO-PARIS » A 12 h. 30, radio-concert Lucien Paris : 1. Danse...

est au roi ; Vous dansez marquise (gavotte) Mlle Ferrier ; 3. Colonne (Weckerlin) ; La demande en mariage (Lola Puget) Mlle Ferrier et M. Martin ; 4. Valse, le plus au bois ; Mamam (Jules-Not) Mlle Gaby Roz ; 5. Sans rien dire (Marcel Legay) ; Le vieux ruban (Paul Henion) M. Martin ; 6. On ne peut pas tout...

FERME-ECOLE DE LA VILLE DE NANTES Centre de rééducation agricole pour blessés de guerre Cet établissement... qui est subventionné par l'Office National des mutilés...

TOUR EIFFEL de 18 h. 15 à 19 h. 15 (2.650 m), radio-concert avec le concours de Mme Jacqueline Chante-raine de l'Opéra ; MM. Paul Dermée, homme de lettres, et André Delcourt.

ECOLE SUPERIEURE DES P. T. T. A 20 h. 30, chronique théâtrale par M. Emma-nuel Glaser ; à 20 h. 45, causerie « La classe et l'isolée fortifiée l'enfant », par M. le Dr Buisse.

On désire louer (à l'année) MAISON DE CAMPAGNE meublé, d'un loyer maximum de 4 à 5 000 francs, éloignée de toute habitation, ferme ou village.

Vente de Fonds de Commerce BOULANGERIE, GRAINETERIE, 80 quinzains par mois, 150 sacs d'issus, bonne taverne, à céder dans fort canton de la Nièvre.

Ventes de propriétés GENTILLE VILLA neuve, à Neuilly-sur-Loire. Non inondable, panorama étendu. Composée de : salon, salle à manger, entrée, cuisine, lingerie, office.

Locations ON OFFRE A affermer au 11 novembre prochain REZ-DE-CHAUSSEE, 6 pièces, remise, écuries, grenier, cave, le tout état de neuf.

Ventes AUTOMOBILES D'OCCASION 6 HP. Renault camionnette 1924, 6 HP. Renault 2, 3 places 1924, 6 HP. Renault 4 places 1925, 6 HP. Zèbre, 4 places, 5 HP. Quadrante Peugeot, 15 HP. Zedel conduite intérieure.

Agents d'Affaires Industriel parisien achèterait CHATEAU 15-20 p. avec étang ou bois, à Nevers.

Agents d'Affaires 2555. — MECANIQUE générale, machines agricoles, auto, imp. centre gr. ligne P.-L.-M. Bail 21 ans, loy. 2.100 fr. Affilié S.O.M.A. le 15/11/24.

SEMOIRS A LA VOLÉE DISTRIBUTEUR EN GRAIS Marque « NODET » Livraison rapide GIRAULT-LECAS Maison THEVENIN, à Champlemy (Nièvre)

PLUS DE CHEVAUX POUSSIFS GORISON certain des TOUX REBELLES Poudre DELABRE 40 ans de succès. La boîte : 1.50. Vente Pharmacie d'Alfort, 117, rue du Temple, Paris, 2e. Série 05.205

ELECTRICITE Installations Usines et appartements Force - Lumière - Sonnerie - Téléphone - Equipement voitures automobiles Charge d'accus de voitures et T. S. F. Moteurs électriques et à essence Toute puissance

Petit Appareillage électrique Lampes de toutes marques Et toute intensité Lustres, Plafonniers et appareils de chauffage

A. OUGEN 6, rue St-Louis, Fourchambault (Nièvre) Téléph. 31 R. C. 60/4.051

PERSONNEL ON DEMANDE CHARENTER, marié, pour rouler coupes de bois ; logé, chauffé. S'adresser à M. BLIN, à Sully-la-Tour (Nièvre). 28.036

CAMIONNETTE CHARRON 15 HP., 1500 kilos, bon état, état mécanique comme neuf, cause double emploi, garantie. Bonne occasion. Bureau du journal. 27.958

CABRIOLET Peugeot 5 CV., carrosserie luxe, canapé, roulé 1.000 kil. Faire offres au cabinet ALEXELINE, 14, rue Hoche, Nevers. 28.021

SETTER LAVERACK, 2 ans, 3, quète, arde, à prendre de suite, 250 fr. S'adresser à M. METAIRIE, à Forgenœuve, par Nevers. 28.016

GRANDE MAISON D'AMEUBLEMENTS Venue Joseph BUVAT Paul BUVAT, Successeur Grand Choix de Meubles DE TOUTES CATEGORIES Installations Complètes

"STOCKS" A. SAUJOT 13, Rue de Rémigny, NEVERS CHAUSSURES ET CONFECTIONS VETEMENTS DE TRAVAIL SOLDES EN TOUS GENRES

AMUELEMENTS TAPISSERIE DECORATION CHARLET-GAUTIER 3, Rue La Fayette, 3 NEVERS Installations complètes d'Appartements Livraisons à domicile. — Tél. 1-48

AMUELEMENTS TAPISSERIE DECORATION CHARLET-GAUTIER 3, Rue La Fayette, 3 NEVERS Installations complètes d'Appartements Livraisons à domicile. — Tél. 1-48

AMUELEMENTS TAPISSERIE DECORATION CHARLET-GAUTIER 3, Rue La Fayette, 3 NEVERS Installations complètes d'Appartements Livraisons à domicile. — Tél. 1-48

AMUELEMENTS TAPISSERIE DECORATION CHARLET-GAUTIER 3, Rue La Fayette, 3 NEVERS Installations complètes d'Appartements Livraisons à domicile. — Tél. 1-48

AMUELEMENTS TAPISSERIE DECORATION CHARLET-GAUTIER 3, Rue La Fayette, 3 NEVERS Installations complètes d'Appartements Livraisons à domicile. — Tél. 1-48

AMUELEMENTS TAPISSERIE DECORATION CHARLET-GAUTIER 3, Rue La Fayette, 3 NEVERS Installations complètes d'Appartements Livraisons à domicile. — Tél. 1-48

Chasseurs! mettez-vous en règle... Avec la loi d'abord, mais aussi avec vous-même ! Vous avez pris votre permis, préparé votre fusil, fait ou acheté vos cartouches, songez à acheter aussi votre vêtement de Chasse aux MAGASINS A. BOMBLED "Le Spécialiste préféré de l'Homme élégant" 67, Rue du Commerce et 2, Rue de Nemours - NEVERS

INGENIEUR A. M., 52 ans, 30 ans pratique acierie, laminoirs, fonderie, forge, cherche place ingénieur conseil ou adjoint à direction Bureau du journal. 27.748

DIVERS On demande à acheter BOUTEILLES DE CHAMPAGNE VIDE à 0 fr. 45 la bouteille. Faire offre 7, rue Creuse, Nevers. 28.556

L'OPTIQUE est une science MYOPES ou PRESBYTES envois adressant à un Spécialiste, vous aurez toujours satisfaction.

AMEUBLEMENTS TAPISSERIE DECORATION CHARLET-GAUTIER 3, Rue La Fayette, 3 NEVERS Installations complètes d'Appartements Livraisons à domicile. — Tél. 1-48

AMEUBLEMENTS TAPISSERIE DECORATION CHARLET-GAUTIER 3, Rue La Fayette, 3 NEVERS Installations complètes d'Appartements Livraisons à domicile. — Tél. 1-48

AMEUBLEMENTS TAPISSERIE DECORATION CHARLET-GAUTIER 3, Rue La Fayette, 3 NEVERS Installations complètes d'Appartements Livraisons à domicile. — Tél. 1-48

AMEUBLEMENTS TAPISSERIE DECORATION CHARLET-GAUTIER 3, Rue La Fayette, 3 NEVERS Installations complètes d'Appartements Livraisons à domicile. — Tél. 1-48

AMEUBLEMENTS TAPISSERIE DECORATION CHARLET-GAUTIER 3, Rue La Fayette, 3 NEVERS Installations complètes d'Appartements Livraisons à domicile. — Tél. 1-48

AMEUBLEMENTS TAPISSERIE DECORATION CHARLET-GAUTIER 3, Rue La Fayette, 3 NEVERS Installations complètes d'Appartements Livraisons à domicile. — Tél. 1-48

AMEUBLEMENTS TAPISSERIE DECORATION CHARLET-GAUTIER 3, Rue La Fayette, 3 NEVERS Installations complètes d'Appartements Livraisons à domicile. — Tél. 1-48

Au Fouillis des Dames 19, Rue Ferdinand-Gambon, NEVERS ON Y TROUVE TOUJOURS DES NOUVEAUTÉS POUR DAMES A DES PRIX INCROYABLES Grand assortiment de Chemises, Cravates pour Hommes

FERS, MÉTAUX, CHARBONS, MACHINES AGRICOLES TOUS ARTICLES POUR LA CHASSE Munitions de première qualité — Douilles — Poudre — Plomb Cartouches préparées de la Maison BUCHERON, Moulins (Allier) STOCK IMPORTANT EN MAGASIN

FABRIQUE SPECIALE DE PALETOTS DE CHEVRES SUISSES Prévost - Maréchal FOURREUR-SPECIALISTE 12, Rue I.-Fayette, NEVERS - Téléphone 1-42 Gardes, Réparations et Transformations pendant la saison d'été Installation spéciale pour la conservation des Fourrures

Rideaux, Stores, Brise-bise, couvre-lits, Tapis R. C. Nevers 500 ENTIEREMENT FAIT A LA MAIN FABRIQUE SPECIALE DE DENTELLES & BRODERIES (mains et mécaniques) MAISON DE CONFIANCE LA MIEUX ASSORTIE LE MEILLEUR MARCHE A QUALITE EGALE A la Ville du Puy Mlle L. CRÉTEAUX 18, rue de Rémigny, Nevers (Nièvre)

ARMES ET MUNITIONS Emile DUMAS FABRICANT BREVETE ET DIPLOME - 40 - Rue du Commerce NEVERS Seul concessionnaire pour la Région des Fusils DARNE, HERMETIC et HELICODOG ATELIER SPECIAL DE REPARATIONS Mise au point des crosses, à la conformation du tireur Envoi des tarifs sur demande Téléphone 1-53

La Maison ne fait que l'ARME Vous y trouverez le plus grand choix en FUSILS TOUS MODELES ARTICLES DE CHASSE TIR ET MUNITIONS Spécialité de Cartouches chargées

LAINE A TRICOTER coloris mode, 1° qualité, pelote 50 grammes, 6 fils Valeur 3 fr. 25, vendue 2.25

LAINE A TRICOTER coloris mode, 1° qualité, pelote 50 grammes, 6 fils Valeur 3 fr. 25, vendue 2.25

LAINE A TRICOTER coloris mode, 1° qualité, pelote 50 grammes, 6 fils Valeur 3 fr. 25, vendue 2.25